

**CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 29 MARS 2014
COMPTE RENDU**

Etaients présents : MM. ZANARDO, BARBIER, ZANIER, LAFOND, MAGNOLINI, TRITZ, WEY, BESSEDJERARI, BANAS, BAUDET, VACCANI, DANTONEL, DESCLES, BISIAUX, COLNAT, MINARY, Mmes GUILLON, OUABED, DE SOUZA, TOURNEUR, LUX, HAFDAOUI, VINATIER, AUDINET, MEBARKI, TUCCONI, GENDRE, HENQUINET

Etait représentée : Mme FOGLIA

Secrétaire de séance : Mme HAFDAOUI

Jacky Zanardo, maire sortant, ouvre la séance.

Installation du conseil municipal

Il fait l'appel des membres du conseil municipal.

Il déclare les membres du conseil municipal installés dans leur fonction.

Il invite le doyen du conseil, Christian Minary, à présider la séance.

Christian Minary prend la présidence et déclare :

« Au nom du conseil municipal, je vous remercie d'être nombreux à participer à l'installation de ce nouveau conseil municipal.

J'adresse mes salutations républicaines aux élus, notamment à celles et ceux dont c'est le premier mandat.

Il est bon de montrer notre attachement à la démocratie communale, aux 36000 communes, aux droits et garanties qui y sont attachés, conquêtes de la révolution française.

En tant que président éphémère de ce conseil municipal, il me revient de prendre la parole en premier. Je profiterai de l'occasion qui m'est donnée et j'inviterai ensuite les responsables des autres listes à s'exprimer s'ils le souhaitent.

L'attachement à la démocratie communale qui vit à travers ce conseil est d'autant plus important face aux attaques passées et présentes dont elle a été victime de la part des gouvernements précédents comme du gouvernement actuel à travers la loi sur les métropoles, sans parler, des projets qui, selon la presse, seraient actuellement en préparation et qui pourraient aboutir à une véritable mise sous tutelle des communes.

J'ai été pour ma part élu au nom d'une liste qui prône l'unité et la résistance contre les plans d'austérité du gouvernement et de l'Union européenne. Je tiens ici à remercier les 267 électeurs qui ont porté leurs suffrages sur notre liste. Le scrutin dont nous connaissons l'issue nationale demain exprime manifestement, à Jarny comme à ailleurs, particulièrement à travers une abstention massive, un rejet des politiques d'austérité mises en œuvre par le gouvernement en application des traités de l'Union européenne et au service du capital financier.

Un nouveau mandat commence.

Avec mes 28 colistiers, en accord avec notre plate-forme, nous aiderons à la résistance en soutenant toute mesure, toute initiative qui aide la population à s'opposer aux attaques contre ses droits, contre ses acquis et contre les services publics. Nous le ferons au sein de ce conseil municipal comme en dehors.

Nous aiderons à l'unité car face à la situation dramatique que vivent beaucoup de nos concitoyens, nous ne serons jamais trop nombreux et nos différences bien connues pèsent peut-être de peu de poids face aux combats qui nous attendent.

C'est dans cette perspective que je souhaite au conseil municipal des débats fructueux et efficaces et au futur maire pleine réussite dans sa tâche. »

Le président de séance invite les chefs de groupes à s'exprimer.

Céline Henquinet intervient au nom du groupe socialiste « Jarny Agir Ensemble » :

« La démocratie a parlé et nous avons pris acte des résultats de dimanche dernier. Nous tenons à remercier les électeurs qui nous ont fait confiance et nous les représenterons fidèlement, Dominique Colnat et moi-même en conseil municipal, et moi-même à la CCJ.

La façon dont nous concevons notre rôle dans ces deux instances est la suivante :

Sur les projets et propositions qui nous seront présentés, nous nous prononcerons en conformité avec les valeurs, la méthode et le projet que nous avons défendu tout au long de la campagne.

Ce n'est donc pas une attitude systématique que nous adopterons mais bel et bien constructive.

Si le loisir nous en est donné, nous serons également force de proposition.

En résumé, le choix que nous faisons est celui de la cohérence, de la responsabilité et de l'intérêt général. »

Pierre Désclès intervient au nom du groupe « Jarny en action » :

« La campagne a été musclée mais républicaine et respectueuse de la démocratie. Pour l'intérêt général nous travaillerons tous ensemble et nous serons constructifs quand il faudra l'être pour que Jarny avance. »

Le président constitue le bureau. Il désigne deux assesseurs, Véronique Tourneur et Julien Bessedjerari et une secrétaire, Ilham Hafdaoui.

Election du maire

Le président constate que le quorum est atteint.

Christian Minary invite le conseil municipal à procéder à l'élection du maire, au scrutin secret à la majorité absolue, et demande : « y a-t-il des candidats ? »

Le maire sortant, Jacky Zanardo, se déclare candidat à la fonction de maire.

Les bulletins de vote sont distribués. Le président procède à l'appel de chaque conseiller municipal. Chacun, à l'appel de son nom, dépose son enveloppe dans l'urne et signe la feuille d'émargement.

A l'issue du dépouillement, le président déclare les résultats : « nombre de votants : 29 – bulletins nuls : 6 – suffrages exprimés : 23 – majorité absolue : 15 – le candidat Jacky Zanardo a obtenu 23 voix. Jacky Zanardo est proclamé Maire. »

Jacky Zanardo, élu maire, reprend la présidence de la séance.

Il déclare : « Ce matin, c'est avec une certaine émotion que je m'adresse à vous.

J'entame ce troisième mandat avec la même force, les mêmes envies et les mêmes convictions qu'en 2001.

Par leur vote massif pour notre liste, les Jarnysiennes et les Jarnysiens ont affirmé dès le premier tour leur volonté de continuer avec l'équipe « Jarny, Unir les Volontés ».

Ce vote témoigne de la confiance accordée et c'est aussi une reconnaissance du travail effectué par les équipes successives, que je tiens à remercier.

Personne ne peut nier la métamorphose de notre ville : JARNY est une ville transformée et respectée, une ville dont les Jarnysiens sont fiers.

Les élections sont désormais derrière nous.

Aujourd'hui, il nous faut travailler ensemble à l'avenir de notre ville.

Face à la crise économique et sociale profonde que traverse notre pays, il faut plus que jamais être attentif à ne laisser personne sur le bord du chemin et à continuer de faire de la proximité et de l'écoute les valeurs essentielles de notre action.

Nous allons mettre en œuvre le programme municipal. Nous veillerons à respecter un juste équilibre entre la prudence budgétaire et la nécessité d'investir.

Nous continuerons à agir contre les baisses des dotations de l'Etat aux collectivités et contre les transferts de charges qui sont un non sens économique et social.

Je sais pouvoir compter sur une équipe qui allie compétence, expérience et jeunesse.

Cette équipe dynamique, elle l'a démontré durant la campagne électorale, saura toujours privilégier l'ouverture et l'audace plutôt que le repli sur soi et la résignation.

Elle saura continuer à unir les volontés. En tant que Maire, je suis fier d'avoir comme première adjointe, Rachel FOGLIA, une femme appréciée par notre population pour son dynamisme et son action efficace au service de tous.

Je sais pouvoir aussi compter sur des services publics municipaux performants qui ont déjà fait la preuve de leur efficacité.

Enfin, je souhaite pouvoir compter sur l'ensemble des conseillers municipaux : chacun aura à cœur de placer avant tout l'intérêt général au dessus des intérêts partisans. Ce qui nous unit, c'est-à-dire l'avenir et le développement de notre belle ville de JARNY, doit être plus fort que ce qui nous divise.

Je vous remercie. »

Détermination du nombre d'adjoints

Le maire rappelle que, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, la commune peut disposer au maximum d'un nombre d'adjoints correspond à 30 % de l'effectif global du conseil municipal, soit 8 adjoints.

Il propose de fixer le nombre d'adjoints de la Ville de Jarny à 8.

Il met cette délibération aux voix qui est acceptée à l'unanimité.

Election des adjoints

Le maire rappelle que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage, ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal.

Le maire indique qu'il présente la liste suivante :

- 1^{ère} adjointe : Rachel Foglia,
- 2^{ème} adjoint : Hervé Barbier,
- 3^{ème} adjointe : Catherine Guillon,
- 4^{ème} adjoint : Stéphane Zanier,
- 5^{ème} adjointe : Fatma-Zohra Ouabed,
- 6^{ème} adjoint : Alain Lafond,
- 7^{ème} adjointe : Marielle De Souza,
- 8^{ème} adjoint : Hervé Magnolini.

Il précise que s'il y a d'autres listes, des bulletins vierges leur sont distribués afin d'y écrire les noms.

Les bulletins de vote sont distribués. Le maire procède à l'appel de chaque conseiller municipal. Chacun, à l'appel de son nom, dépose son enveloppe dans l'urne et signe la feuille d'émargement.

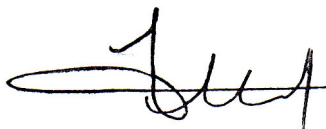
A l'issue du dépouillement, le maire déclare les résultats : « nombre de votants : 29 – bulletins nuls : 6 – suffrages exprimés : 23 – majorité absolue : 15 – la liste unique a obtenu 23 voix. »

Le maire déclare les adjoints installés dans leur fonction.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance.

JARNY, le 3 avril 2014

Le Maire,



Jacky ZANARDO